



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 5 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le cinq février, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le trente janvier deux mille dix-neuf, se sont réunis à Boësses, sous la Présidence de Mme Delmira DAUVILLIERS.

### Nombre de conseillers

**En exercice : 58**

**Présents : 51**

**Votants : 55**

**Étaient présents :** M. Barrier, M. Beaudeau, M. Bercher, Mme Berthelot, M. Berthelot, Mme Bison, M. Bougreau, M. Catinat, M. Chanclud, Mme Chantereau, Mme Chesnoy, M. Citron, Mme Couillaut, Mme Dauvilliers, M. Desbois, M. Deserville, Mme Durand, Mme Fautrat, M. Fernandes, Mme Féry, M. Gainville, M. Gaucher, M. Gaultier, M. Gaurat, M. Gillet, M. Girard, Mme Guesdon, Mme Legal, M. Léotard (*Conseiller suppléant de M. Jové, Echilleuses*), Mme Lévy, Mme Longchamp, M. Lutton, Mme Malé, M. Mangeant, M. Moisy, Mme Montebrun, M. Nauleau, Mme Pasquet, Mme Pasquiel, Mme Pelhate, M. Petiot, M. Petit, Mme Ponotchevny, M. Renucci, M. Richard, M. Rousseau, M. Roux, Mme Sonatore, M. Sureau, M. Thion, M. Touraine.

**Absents :** M. Brichard, M. Colin, M. Saint.

**Pouvoirs :** M. Cantournet-Altayrac à Mme Pelhate, M. Delys à M. Touraine, Mme Herblot à Mme Malé, Mme Pouillart à M. Rousseau.

Marie-Laure FERY a été élue secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

### RENDU COMPTE DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE

#### ❖ Décision de la Présidente

- 2018-25 / Signature contrat Docapost Localeo,
- 2018-26 / Convention d'honoraires cabinet Casadei-Jung – Affaire Lebedel,
- 2018-27 / Déclinaison trame verte et bleue du PETR.
- 2019-01 / Convention d'honoraires cabinet Casadei-Jung – Affaire SAS Holding Beaune,
- 2019-02 / Avenant au marché informatique – Entreprise Infopro45,
- 2019-03 / Avenant au marché de travaux Flotin – Entreprise Martinez,
- 2019-04 / Avenant au marché de travaux Flotin – Entreprise AGD,
- 2019-05 / Avenant au marché de travaux Flotin – Entreprise Exeau TP.

*Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance, le 19 décembre 2018.*

#### 1. 2019-01 Rapport d'orientations budgétaires

Le Conseil prend acte de la tenue du débat suite à la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2019.

#### 2. 2019-02 Attributions de compensation provisoires

Le Conseil arrête, à l'unanimité, le versement des attributions de compensation des communes, selon le tableau présenté.

#### 3. 2019-03 Autorisation budgétaire spéciale / Budget principal

Le Conseil autorise, à l'unanimité, la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant l'adoption du budget primitif. Il est précisé que ces dépenses ne peuvent excéder 25% des crédits ouverts au budget précédent.

#### 4. 2019-04 Admission en non-valeur / Budget principal

Le Conseil admet, à l'unanimité, en non-valeur, l'état n°1 arrêté à la somme de 45 €.

#### 5. 2019-05 Demande de subvention au titre de la DETR 2019

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la demande de subvention au titre de la DETR pour les projets « construction d'un

nouveau groupe scolaire » et « aménagement du Moulin de Châtillon ».

**6. 2019-06 Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs. La modification porte sur la suppression d'un grade de rédacteur et la création d'un grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**7. 2019-07 Modification du nombre de représentants titulaires et suppléants du personnel pour le CHSCT**

Le Conseil décide, à l'unanimité, de porter de 3 à 5 le nombre de représentants du personnel au CHSCT.

**8. 2019-08 Montant des indemnités de fonction**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le montant des indemnités de fonction des élus, tel que présenté. Il est précisé que cette modification porte sur l'indice brut terminal, et notamment la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**9. 2019-09 Modification du taux horaire moyen des haltes garderies**

Le Conseil vote, à l'unanimité, un tarif unique moyen de 1.01 € par heure. Il est précisé que son entrée en vigueur sera appliquée dès que la délibération sera rendue exécutoire.

**10. 2019-10 Convention ANCV / Bourse solidarité vacances**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le portage du programme « bourse solidarité vacances » et autorise la Présidente à signer tout document afférent.

**11. 2019-11 Appel à projets CLIC 2019**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le dépôt des dossiers d'appels à projets et autorise la Présidente à signer tout document afférent.

**12. 2019-12 SPANC / Modification du règlement**

Le Conseil modifie, à l'unanimité, les articles 2 et 5 du règlement du SPANC, relatifs respectivement au champ d'application territorial et à l'ouverture du service.

**13. 2019-13 Convention tripartite pour l'utilisation des cartes carburant**

Le Conseil approuve, à l'unanimité (54 votes pour – 1 abstention), la convention tripartite pour l'utilisation des cartes carburant et autorise la Présidente à signer tout document afférent.

**14. 2019-14 Avenant n°1 à la convention de service unifié IADS**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de l'avenant n°1 à la convention de création de service unifié « centre instructeur des autorisations du droit des sols » et autorise la Présidente à signer ledit avenant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Beaune-la-Rolande, le 5 février 2019

La Présidente,  
Delmira DAUVILLIERS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PITHIVERAIS GÂTINAIS